



Améliorez la productivité de vos techniciens itinérants avec nos solutions de mobilité

ERP pour Concessionnaires agricoles  
[info@irium-group.com](mailto:info@irium-group.com) 05 46 44 75 76

édito

Jean-Paul BRETON

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA



## Existe t-il une méthode ?

Lors de nos conventions, de nos réunions de fédérations ou dans divers articles, nous avons souvent abordé la question du recrutement et nos difficultés à attirer les jeunes vers nos professions. En conséquence, nous avons été amenés à travailler notre communication et à améliorer notre image et notre attractivité.

Mais aujourd'hui notre problème majeur n'est-il pas de conserver notre personnel ? Le fameux « turn-over » ne cesse de s'accroître surtout chez nos jeunes recrues.

Il est un fait que nous avons une forte réputation sur le niveau de nos formations et sur les connaissances très diversifiées de nos techniciens. De plus, nos collaborateurs sont reconnus pour avoir une grande capacité à s'adapter et à travailler dans des conditions délicates. Ils représentent donc des cibles de choix pour d'autres professions, quand ce ne sont pas nos collègues, ou plus rageant, nos propres fournisseurs, qui viennent faire leur marché dans nos effectifs alors que nous avons dû financer des formations souvent onéreuses se rapportant à leurs matériels. D'autant plus que le niveau de leur prise en charge a été modifié ces derniers temps.

Il me paraît opportun et judicieux de réfléchir à la mise en place d'un contrat avec nos employés, lorsque nous nous engageons avec eux dans une politique de formation, afin qu'ils ne nous quittent pas dès leur retour de formation.

S'il existe une méthode, moi je suis preneur !

Car même avec un niveau de rémunération cohérent et adapté, la mise en œuvre d'un plan de carrière, de la considération, de l'écoute et de l'aide dans des situations privées difficiles, rien ne semble pouvoir enrayer cette tendance qui semble être générationnelle...

# OSER rester optimiste

lire en page 4



Avec InnovAgri qui s'est tenu à Outarville les 6, 7 et 8 septembre, les salons de rentrée ont débuté.

Traditionnellement ces événements sont porteurs, pour toute une filière, d'échanges et de contacts commerciaux. Sauf que cette année, le ton est différent. Et même la chaleur, le soleil ou le positivisme des exposants, n'ont pas réussi à gommer l'inquiétude ambiante. Que ce soit la grande culture, l'élevage, la viticulture, tous les secteurs sont touchés. Les aléas climatiques, les baisses de rendements, la crise liée au prix d'achat du lait sont autant de causes d'une diminution des investissements en matériels agricoles.

Les distributeurs sont au cœur d'une nouvelle tempête qui pourrait s'apparenter à celle de 1990/92. Certains industriels ont pris la décision de soutenir leurs réseaux en assouplissant les délais de paiement, en aidant à la vente des stocks de matériels neuf et d'occasion, en participant aux frais de transfert entre concessions, en proposant des reports de commandes. Les récoltes à venir de pommes de terre, betteraves, blé dur, maïs, et les vendanges dans certaines régions, permettront-elles de finir l'année plus favorablement ?

Ceci étant les différents acteurs de la filière vont devoir se serrer les coudes

L.R.



Votre ERP  
en version Cloud et Fullweb

Service commercial : [commercial@eti.eu](mailto:commercial@eti.eu) - 05.65.757.757

Pour plus d'informations, consultez notre nouveau site web : [www.eti-online.fr](http://www.eti-online.fr)

Focus

# Les partenaires de la branche

Plusieurs élections ont eu lieu ces derniers mois dans les instances paritaires de la branche dans lesquelles le SEDIMA est impliqué. Voici le détail des nouveaux élus...

## Observatoire des Métiers



Un changement de mandat est intervenu le 9 juin dernier pour l'association chargée de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche professionnelle des entreprises de commerce, location et réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles, matériels de travaux publics, bâtiment et manutention, matériels de motoculture de plaisance, jardins et espaces verts.

Ainsi la présidence pour les 3 prochaines années sera assurée par :

- Alexandre RIALLAND (CFDT) en tant que Président,
- Emilie JAMMET (DLR) en tant que Vice-Présidente.

## Agefidis

Une nouvelle gouvernance est à la tête de l'association paritaire de gestion des fonds relatifs au financement du dialogue social depuis le début de l'année 2016.

- Président : Mario LERICHE (CFDT)
- Vice-Président : Patrick RAVILLON (SEDIMA, Groupe Ravillon)
- Trésorier : Hervé REBELLO (DLR)
- Trésorier adjoint : Jean-Claude RENAULT (CFE-CGC)

## Ageformat



Le 7 juin dernier ont été désignés au sein de la Commission Paritaire de suivi le nouveau bureau de l'établissement de gestion dédié de la branche machinisme agricole, matériels de BTP, manutention et motoculture. Il s'agit de :

- Président : Mario LERICHE (CFDT)
- Vice-Président : Gérard LEVIEILLE (DLR)
- Trésorière : Claudia MICARD (SEDIMA, Ets Micard)
- Trésorier adjoint : Jean-Claude RENAULT (CFE-CGC)



## Groupe Cheval

une nouvelle base dans le nord meusien

Le groupe Cheval, concessionnaire New Holland dans la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Marne et la Haute-Marne, a inauguré il y a quelques semaines sa neuvième base sur la commune d'Eton dans le nord meusien. Le bâtiment, spacieux et moderne, s'étend sur une parcelle de 1,3 ha. Il a pour objectif de recevoir des machines larges et imposantes (tracteurs et moissonneuses-batteuses en particulier). A l'occasion de cet événement les dirigeants du groupe Cheval (Florent CARÉ - Président [photo], Pierre CARÉ -

Directeur général et Jean-François RAMBOUR) ont accueilli leurs clients en présence du Sénateur de la Meuse (Gérard LONGUET), de leurs partenaires constructeurs et d'une marraine de charme en la personne de Iris MITTENAERE (Miss France 2016).

Le groupe Cheval, dont le siège social se situe à Chauvencourt (55) compte un effectif de 90 salariés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 50 M€.



## Foire de Châlons

conférence sur l'agriculture connectée

L'agriculture connectée était à l'honneur à la Foire de Châlons-en-Champagne qui s'est déroulée du 26 août au 5 septembre. La SitmAfgr (réseau scientifique et technique de l'agroéquipement) y avait organisé un stand entièrement dédié ainsi qu'une conférence organisée sous la houlette de Philippe RAVILLON [photo], Directeur général des Etablissements Ravillon, Président du salon Equip'Agro et Président régional de l'association SitmAfgr.

Animée par Richard CREMONINI (Rédacteur en chef de la Marne Agricole), cette conférence débat a réuni des représentants de la MSA (Mutualité sociale agricole), de la Chambre d'Agriculture, du CIVC (Comité interprofession-

nel du vin de Champagne), de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité), des agriculteurs connectés et des entreprises comme Nextep Technologies.

Les participants ont présenté des concepts de ferme connectée « les jardins de Keyfield » et « ferme 112 », un système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques (Seirich) ou encore le robot de manutention viticole Effibot.

L'entreprise Ravillon distribue la marque New Holland sur les départements de la Marne et de l'Aisne. Elle comprend 165 salariés et 8 bases dédiées aux activités agricole, viticole et espaces verts. Son chiffre d'affaires est de 70 M€.



**JPH CONSULTING & PARTNERS**  
Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture France & International

<p><b>POUR LES CONSTRUCTEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● TC mat pulvérisation : arbo et viticulture - Sud-Est</li> <li>● TC équipé d'élagage : exp 5 ans - secteur France Ouest</li> <li>● TC outils du sol : expérience des réseaux - homme de terrain - secteur Est</li> <li>● TC pièces : secteurs Est - Anglais le plus</li> <li>● Resp produit outils du sol : poste sédentaire et itinérant - Anglais le plus</li> <li>● Technicien SAV matériels environnement : Sud-Est</li> <li>● TC pièces &amp; SAV matériels forestiers : secteur Est - Allemand courant</li> <li>● Inspecteur Technique : matériels viticoles France et export - Allemand courant voire Anglais</li> </ul>	<p><b>POUR LES CONCESSIONNAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Commercial export - constructeur - Anglais + autre langue</li> <li>● Dir / Resp Cciaux - Grand-Est - Ouest - Sud-Ouest - Provence</li> <li>● Ccial Agri - Viti - Provence</li> <li>● Animateurs réseau - Ouest - Centre - Sud-Est - Sud-Ouest</li> <li>● 1 Ccial &amp; 1 Tech SAV matériel P de T - Nord-Picardie</li> <li>● Traite/robotique, 2 Cciaux, 1 Tech - Nord-Pic - Normandie</li> <li>● Cciaux GPS/guid/ag préc - Champagne - Lorraine - Bourgogne - 69</li> <li>● 3 Resp de magasin &amp; magasinier - Nord-Pic - IdF - Sud-Ouest</li> <li>● Dir SAV &amp; pièces tracteurs/MB - constructeur - Anglais</li> <li>● Formateur - support prod tracteurs/MB - const Grand-Ouest</li> <li>● Chefs d'atelier/responsable de site</li> <li>● Technicien GPS/guidage - plusieurs postes</li> <li>● Tech resp SAV export - Anglais - basé France ou Afrique</li> </ul>
--	--

Envoyer CV et lettre de motivation sous word à :

Jean-Paul HOUPERT - 06 63 97 36 66  
jphconsulting1@aol.com

Jean-Paul PAPILLON - 06 83 01 75 40  
jeanpaulpapillon@gmail.com

**ALLIANCE**  
www.atgtire.com

**SOGAH DIVISION PNEUMATIQUES**

France NORD - Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 - nord.pneus@socah.fr  
France SUD - Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 - sud.pneus@socah.fr  
EXPORT Tél : 33 4 67 88 92 42 - Fax : 33 4 67 88 02 27 - export.pneus@socah.fr

## 5 raisons d'adhérer au SEDIMA !

- Être acteur d'un réseau professionnel reconnu.
- Bénéficier de l'expertise de spécialistes dédiés (juridique, fiscal, patrimonial, social, économie, gestion, ressources humaines, formation, hygiène et sécurité, occasion, métiers spécialisés).
- Défendre les droits et intérêts d'une profession.
- S'informer et échanger pour anticiper les évolutions de la profession.
- Étalonner sa performance économique par rapport aux ratios de la profession.

contact : Sylvie.strobel@sedima.fr

## Rubrique du mois



# Comment éviter des redressements Urssaf grâce au rescrit social ?

Cotisations, exonérations, remboursements de frais...

L'employeur ayant un doute sur la réglementation applicable à son entreprise peut utiliser le rescrit social pour demander à l'Urssaf de se prononcer de façon explicite sur sa situation, et éviter toute mauvaise surprise en cas de contrôle.

Le rescrit social permet aux entreprises de demander à l'Urssaf de se prononcer sur l'application de la réglementation à une situation précise. A législation et situation de fait inchangées, l'Urssaf est liée, pour l'avenir, à sa réponse. Les entreprises pourront se prévaloir de cette position pour faire échec à des redressements fondés sur une appréciation différente.

## Objet et procédure

Les demandes formulées dans le cadre du rescrit social peuvent porter sur l'ensemble de la législation relative aux cotisations et contributions de Sécurité sociale contrôlées par l'Urssaf (modalités de remboursement des frais de déplacement ou frais de repas, calcul de la réduction « Fillon », déduction forfaitaire de cotisations patronales pour les heures supplémentaires) mais également sur les autres cotisations et contributions sociales contrôlées par l'Urssaf (cotisation chômage, par exemple). Tout employeur ou futur employeur peut faire la demande. Désormais, les avocats et les experts-comptables mandatés peuvent également formuler un rescrit social (si l'entreprise appartient à un groupe, et que la demande le précise, la décision s'applique à toute autre entreprise appartenant au même groupe et placée dans la même situation).

## Quand formuler sa demande ?

Dès que l'employeur a un doute sur une exonération ou une cotisation : calcul d'un avantage en nature (voiture, téléphone), dispositif de l'intéressement, exonération des contributions de retraite complémentaire ou de complémentaire santé...

Concrètement, l'employeur doit décrire la situation de fait ou la pratique de l'entreprise pour qu'elle soit validée par l'Urssaf. Si l'employeur est contrôlé par la suite, il pourra produire la réponse de l'Urssaf pour éviter tout redressement tant que sa situation ou la législation n'a pas été modifiée.

L'Urssaf doit actuellement prendre sa décision dans un délai de 3 mois (ce délai devrait prochainement être modifié par décret). Sauf dans certains cas précis, l'absence de réponse lui interdit de procéder à un redressement fondé sur la législation faisant l'objet de la demande. Il est important de préciser que lorsque l'Urssaf entendra modifier pour l'avenir sa décision, elle en informera l'entreprise. Dans tous les cas, l'employeur peut contester les décisions de l'Urssaf devant la Commission de recours amiable ou l'Accoss.

En cas de doute sur l'interprétation d'un texte et avant d'enclencher la procédure du rescrit, les entreprises adhérentes au SEDIMA pourront vérifier, avec l'aide du service Social, l'opportunité de la mise en œuvre d'un rescrit social.

### Création des rescrits « égalité » et « handicap »

Les entreprises qui déposent des **accords ou plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, peuvent également demander à la Direccte de se positionner formellement sur la validité des accords ou plans d'action signés. En s'assurant de la conformité de son accord ou de son plan, l'employeur évite de payer la pénalité pour une période allant jusqu'à 12 mois après la date de conclusion ou de dépôt du texte. Dans le même sens, la Loi créée également la possibilité pour l'employeur de recourir au rescrit pour s'assurer du respect de **ses obligations d'emploi de travailleurs handicapés**. Cette demande doit être adressée à l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

## Fédés 2016

Notez dès à présent les dates des rencontres régionales de la profession et celle à laquelle vous allez participer !

<b>mardi 8/11</b>	Rhône-Alpes <i>L'Isle d'Abeau (69)</i>
<b>mercredi 9/11</b>	Limousin-Auvergne <i>Clermont-Ferrand (63)</i>
<b>jeudi 10/11</b>	Centre <i>Orléans (45)</i>
<b>mardi 15/11</b>	Lorraine-Alsace <i>Metz (57)</i>
<b>mercredi 16/11</b>	Champagne-Ardenne <i>Reims (51)</i>
<b>jeudi 17/11</b>	Nord Picardie <i>Amiens (80)</i>
<b>mardi 22/11</b>	Bourgogne-Franche-Comté <i>Beaune (21)</i>
<b>mercredi 23/11</b>	Ile de France <i>Evry (91)</i>
<b>jeudi 24/11</b>	Normandie <i>Caen (14)</i>
<b>mardi 29/11</b>	Bretagne <i>Ploërmel (56)</i>
<b>mercredi 30/11</b>	Pays de Loire <i>Angers (49)</i>
<b>jeudi 1/12</b>	Poitou Charentes <i>Poitiers (86)</i>
<b>mardi 6/12</b>	Méditerranée <i>Montpellier (34)</i>
<b>mercredi 7/12</b>	Midi-Pyrénées <i>Toulouse (31)</i>
<b>jeudi 8/12</b>	Aquitaine <i>Bordeaux (33)</i>

## salons

### Sommet de l'Elevage

5 au 7 octobre  
*Clermont Ferrand (63)*

### Foire de Poussay

21 octobre  
*Poussay (88)*

### Betteravenir

26 & 27 octobre  
*Moyvillers (60)*

## agenda

juillet / août 2016

### interne

→ Séminaire Bureau Exécutif

### externe

- Assemblée Générale ASDM (association des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels agricoles, de travaux publics, de manutention et de parcs et jardins)
- Concours Général des Métiers : remise de prix à La Sorbonne
- Réunion d'homologation de référentiel de branche

## petite annonce offre d'emploi

Entreprise familiale d'envergure régionale reconnue dans la vente et la réparation de matériels agricoles recherche un **Responsable support produits**.

**Missions :** En relation directe avec la Direction, il assure l'organisation des magasins de pièces détachées et des ateliers, il est l'interlocuteur direct auprès des fournisseurs, il gère la communication et le respect des procédures de fonctionnement, il fixe les objectifs à réaliser en mettant en place les outils et actions nécessaires pour développer la rentabilité du SAV.

**Profil :** Rigueur, organisation et détermination sont ses qualités principales, il possède une aisance particulière dans la relation commerciale, il a l'expérience d'un poste à responsabilité managériale, il a des connaissances en mécanique TP, automobile et/ou agricole.

**Salaires :** 2500 à 3500 € net selon expérience + voiture + participation + mutuelle d'entreprise

**Contact :** SAS RUAUX AGRICOLE  
Jérôme LAINE - jlaine@ruaux-sa.fr  
(D 613 - 14100 Marolles)

# Sedimag

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION  
DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Philippe MICARD  
REDACTRICE EN CHEF Laurence ROUAN

REDACTION / PUBLICITÉ : Place Maurice Loupias - BP 508  
24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88

ADMINISTRATION / FACTURATION : 6 bd Jourdan - 75014 Paris  
Tél 01 53 62 87 10

Imprimerie GDS - 87 LIMOGES - DEPOT LEGAL SEPTEMBRE 2016 - ISSN 1259-069 X



**mistral**  
INFORMATIQUE  
CRÉATEUR DE SOLUTIONS

Donnez une base solide à votre entreprise ...

www.mistral.fr

**Mobitec®-VGP**

L'appli pour réaliser les contrôles techniques et les VGP sur le terrain

magrix<sup>3G</sup> : L'ERP Métier des Concessionnaires, Distributeurs, Importateurs de Matériels Agricoles et de Plaisance

## Point de vue

## OSER rester optimiste



Anne FRADIER

Secrétaire Général du SEDIMA



La dernière enquête de conjoncture réalisée en mai auprès des adhérents laissait présager une fin d'année difficile et nous tablions pour 2016 sur une baisse de 7 % de l'ensemble de l'activité au niveau France. Mais c'était sans compter sur

toutes les mauvaises nouvelles de cet été qui risquent d'impacter plus fortement les résultats de 2016 et hypothéquer l'année 2017.

Les fortes pluies du printemps et la sécheresse de cet été ont fortement pesé sur les rendements et la qualité d'un grand nombre de productions agricoles :

- ✓ baisse de 30 à 50 % des rendements des céréales dans certains départements, mauvaise qualité du blé à l'export, prix du blé ne permettant pas de compenser la baisse du volume du fait des stocks mondiaux,
- ✓ baisse de 10 % de la production de vin, toutefois les stocks devraient permettre de ne pas trop impacter les trésoreries,
- ✓ récolte de fruits et légumes en baisse mais prix élevés ou instables ayant entraîné une baisse de la consommation,
- ✓ exportation toujours pénalisée par l'embargo avec la Russie.

Pour le lait, la crise continue et son issue reste incertaine pour la filière qui tarde à trouver son nouveau modèle économique. La surproduction liée à la fin des quotas laitiers tire toujours les prix vers le bas. Hormis pour les produits AOC, le prix d'achat du lait aux éleveurs ne leur permet plus de couvrir leur prix de revient ce qui explique le bras de fer qui les oppose aux organismes collecteurs et à la distribution.

Si les plans d'aide mis en place pour la filière lait et les mesures d'urgence pour les céréaliers vont contribuer à limiter la casse, il s'agit de pansements qui ne règlent pas les questions de fond. L'agriculture est-elle une activité stratégique pour la France ? Doit-elle être durablement soutenue ou laissée aux seules lois du marché et aux aléas climatiques ? Si tous les politiques clament haut et fort leur attachement à l'agriculture et insistent sur son poids économique dans la balance commerciale de la France, des réponses claires, simples et concrètes à ces

questions s'imposent. Elles permettront alors de définir, avec les pouvoirs publics, les agriculteurs et la filière, des outils de régulation adaptés à ce nouveau contexte. À défaut, ce sont l'ensemble des fournisseurs de l'agriculture « non éligibles » au plan d'aides qui seront les premières victimes de ces aléas alors qu'ils sont pourvoyeurs de milliers d'emplois stables dans les territoires.

Face à la baisse logique des revenus agricoles, l'investissement en matériels agricoles est en berne autant pour les matériels et équipements que pour le service après-vente.

Comme nous le redoutions, la loi Macron en stimulant « artificiellement » le marché du matériels neufs a contribué à alourdir les stocks d'occasion et a impacté négativement l'activité du SAV et de la pièce détachée qui sont source de valeur ajoutée pour les distributeurs. Ce sont par conséquent les entreprises qui ont réalisé le plus de ventes « Macron » qui sont aujourd'hui les plus pénalisées par le contexte économique de leurs clients. Pour les autres, ils semblent que la situation soit moins tendue.

Depuis la réforme de la PAC de 1992, les distributeurs ont su profiter des bonnes années pour améliorer leurs fonds propres pour s'adapter à la plus grande volatilité des marchés. Ils ont ainsi pu passer sans trop de difficultés les crises qui ont suivi. Aujourd'hui, le métier se complique encore plus du fait de l'accélération des phénomènes climatiques qui amplifie la variation des revenus des clients, alors même que les règles régissant les aides PAC sont à nouveau en discussion.

Force est de constater que chaque fois que le nombre d'agriculteurs a diminué, il en a été de même pour les distributeurs. La profession se

doit d'être solidaire des agriculteurs confrontés à des difficultés tout en étant consciente qu'elle ne pourra éviter des évolutions structurelles.

Nous ne disposons pas encore de données précises permettant de mesurer la baisse réelle du revenu des agriculteurs. Pour autant, il revient à chaque chef d'entreprise d'analyser sa situation pour ne pas tarder à prendre les mesures nécessaires pour adapter le cas échéant ses charges à ses revenus (malgré le manque de visibilité). Le plus grand danger serait de rester passif en espérant que les choses s'améliorent d'elles-mêmes. Le manque de visibilité sur l'activité des mois à venir exige encore plus de rigueur et plus d'audace :

✓ OSER dire aux clients que vous n'avez pas les moyens d'être leur banquier et exiger qu'ils honorent leurs factures en temps et en heure s'ils veulent continuer à pouvoir disposer d'un SAV de proximité et de qualité,

### le manque de visibilité sur les marchés exige des concessions plus de rigueur et plus d'audace

✓ OSER demander à vos constructeurs :

- de vous mettre du matériel en dépôt et /ou de reprendre du matériel si votre stock de matériel neuf est trop lourd,
- d'appliquer entièrement l'accord dérogatoire à la LME,
- de revoir leurs objectifs en fonction de cette nouvelle donne pour ne pas vous mettre en danger,

✓ OSER appliquer les provisions qui s'imposent sur le matériel d'occasion,

✓ OSER expliquer sereinement la situation aux salariés et les mesures que vous comptez prendre pour passer le cap afin de les sécuriser pour éviter que les meilleurs ne quittent le navire,

✓ OSER adapter le mode de rémunération de vos vendeurs afin qu'ils restent motivés,

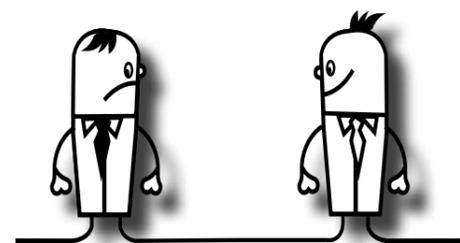
✓ OSER profiter de cette période pour former les salariés pour qu'ils soient encore plus performants quand la reprise sera là,

✓ OSER, comme vos clients, demander aux URSSAF et aux pouvoirs publics des délais de paiements de vos charges, (se référer aux modèles mis à disposition des adhérents)

✓ OSER rencontrer votre ou vos banquiers pour leur faire part de la difficulté de vos clients et des mesures que vous envisagez.

Mais surtout, OSER rester optimiste car les agriculteurs confrontés à la concurrence mondiale se devront d'être toujours plus compétitifs et qualitatifs (exemple du lait). L'utilisation d'outils performants et bien entretenus sera un atout. Le secteur est et restera porteur pour encore de nombreuses années pour tous ceux qui ne seront pas seulement de bons vendeurs mais aussi d'excellents gestionnaires et managers.

Bonne rentrée à tous !



Santé &amp; Prévoyance

## ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de 100 sites en région, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, solidaires parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre engagement social auprès des plus fragiles.



EXPERTISE  
ACCOMPAGNEMENT

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis  
Direction des Accords Collectifs  
Tél. : 01 76 60 85 32  
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

## Les actions terrain du SEDIMA sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016

### Présence du SEDIMA

→ **au Space**

du 13 au 16 septembre  
(Porte B - Ext hall 11 - stand F18)

→ **à Salonvert**

les 21 et 22 septembre (Entrée 2)

→ **au Sommet de l'Élevage**

du 5 au 7 octobre  
(Ext 1 - allée D bis - stand 1147)



### Interventions du SEDIMA dans les conventions des groupements d'achat de matériels espaces verts

→ **Le 6 septembre**  
(Verts Loisirs)

→ **le 17 octobre**  
(M. Jardinage et France Espaces Verts)

### Congrès du CLIMMAR

→ **les 21 et 22 octobre** en Italie



### Rencontres annuelles des adhérents dans les 15 régions SEDIMA

→ top départ le **8 novembre** et fin le **8 décembre**

→ le matin tour de l'actualité politique et juridique,

→ thème central de l'après-midi : comment bien gérer les problématiques d'expertise ? Un expert viendra nous parler de façon concrète et pratique de son métier et prodiguera de bons conseils pour bien préparer ses expertises.

### Le 24 heures de la distribution espaces verts

→ **le 2 décembre** à Paris



### Poursuite des actions de promotion envers les jeunes et le grand public

→ lancement d'un **concours photos** auprès des adhérents pour donner la parole à leurs salariés afin qu'ils mettent en avant les hommes et les femmes des concessions et leur métiers

→ **campagne de communication** au niveau de la branche, auprès du grand public, pour montrer la modernité et l'avenir de nos métiers

→ en partenariat avec l'ASDM :

- sélections régionales Olympiades des Métiers  
**Bretagne - St Briec - 13>15 octobre**

- sélections régionales Olympiades des Métiers  
**Pays de Loire - Angers - 14>15 octobre**

- réunion de préparation des candidats 2017  
**Paris et Ets Bouchard - 3>4 novembre**

- réunion du jury des Olympiades 2017  
**Bordeaux et Paris - 7>8 décembre (à confirmer)**



→ en partenariat avec le CLIMMAR :  
compétitions **Euroskills** à Göteborg en Suède  
**30 novembre>3 décembre**

**PICHON** RÉVEILLEZ LA RICHESSE DE VOS FERTILISANTS  
ORGANIQUES LIQUIDES ET SOLIDES

ÉPANDEURS LIQUIDES  
2 600 A 30 000 L

BROYEURS MÉLANGEURS DE FOSSES  
4,5 A 10,5 M

ÉPANDEURS SOLIDES  
6 A 24 M<sup>3</sup>

NOUVEAU ÉPANDEURS CAISSE LARGE  
ÉPANDEURS CAISSE LARGE  
NOUVELLE SÉRIE DE 21 A 43 M<sup>3</sup>

SEMI-REMORQUES DE TRANSFERT  
29,5 M<sup>3</sup>

CHARGEURS ARTICULÉS ET TÉLESCOPIQUES  
26 A 75 CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LES SALONS 2016 :

INNOV-AGRI

6, 7 ET 8 SEPT. N°139

SPACE

13 AU 16 SEPT. AIRE LIBRE STAND C13

SOMMET

3 AU 7 OCT. EXTERIEUR ALLEE M. STAND 2104

**TÉL. : 02.98.344.100** **PICHON INDUSTRIES.fr**

CONCESSIONNAIRES AGRICOLES

# Actimat JEU ANNIVERSAIRE

DU 29 AOUT AU 31 OCTOBRE 2016

## TENTEZ DE GAGNER\*

une activité de loisir à partager en équipe

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE  
<https://actimat.creditmutuel.fr> et à vous de jouer !

ET MULTIPLIEZ VOS CHANCES

chaque dossier = une chance  
de financement = en + de gagner

\* Extrait du règlement : Jeu gratuit sans obligation d'achat du 29/08/2016 au 31/10/2016 inclus. Règlement déposé auprès de la SCP Benoit Demmerlé - Anne Stalter, huissiers de justice associés à la résidence de 67000 Strasbourg - 5 rue Paul Muller Simonis, disponible gratuitement sur simple demande auprès de la Caisse de Crédit Mutuel participante ou par courrier à Crédit Mutuel - Direction Marketing - 34 rue du Wacken - 67913 Strasbourg Cedex 9. Les frais d'envoi sont remboursés sur demande écrite avant le 31/12/2016, sur la base d'un timbre-poste au tarif lent en vigueur, moins de 20 grammes. Ce jeu se compose de 16 gains soit un gain par Direction Régionale ou Fédération de Crédit Mutuel participantes. Chaque tirage au sort désignera, dans son périmètre géographique, un gagnant d'une Wonderbox d'un budget unitaire de 2000 euros/gagnant à faire valoir auprès de Wonderbox. Au choix : plus de 40 000 activités partout en France à partager en équipe. Plus d'informations sur [www.wonderbox.fr](http://www.wonderbox.fr)  
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 3541), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 08. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 euros (RCS Laval 556 650 208), 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan, Société Anonyme coopérative de Crédit au capital variable, (RCS B 307 049 015), 34, rue Léandre Merlet - BP17 - 85001 La Roche sur Yon Cedex.

## Certificats de qualification professionnelle (CQP)

### Résultats 2016

Plusieurs formations diplômantes aux métiers de la profession se sont déroulées ces derniers mois.

De nouveaux diplômés vont ainsi venir renforcer les effectifs des concessions à l'atelier, au SAV et à la vente.

Et même si la période conjoncturelle s'avère complexe, il est important que les entreprises du secteur poursuivent leurs efforts pour recruter et former leurs salariés de demain.

C'est pourquoi le SEDIMA et ses partenaires s'engagent vers de nouvelles actions de promotion des métiers de la branche.

#### CQP Technicien de maintenance des matériels agricoles

Jury du 20 mai

MFR Montauban de Bretagne (35)

Membres du jury : Guillaume JOUANOLLE (représentant SEDIMA, MS Equipement) et Jean-Claude RENAULT (CFE-CGC)

Nombre de participants : 11 candidats

Nombre de diplômés : 10

Jury du 29 juin

CFPPA de Vesoul (70)

Membres du jury : David MARCHANDE (représentant SEDIMA, Ets Martel) et Bruno DELAVANT (CFDT)

Nombre de participants : 4

Nombre de diplômés : 4

Jury du 30 juin

LEAP de Savy Berlette (62)

Membres du jury : Benoît WAYMEL (représentant SEDIMA, Ets Messeant) et Laurent MARGUERITE (CFE-CGC)

Nombre de participants : 8

Nombre de diplômés : 8

Jury du 4 juillet

Lycée Champo de Mauléon (64)

Membres du jury : Eric CELESTIN (représentant SEDIMA, Ets Celestin) et Bertrand MAZEAU (FO)

Nombre de participants : 7

Nombre de diplômés : 4

#### CQP Vendeur de matériels agroéquipement

Jury du 1<sup>er</sup> juillet

Agrimédia - Bergerac (24)

Membres du jury : Arnaud GUENON (représentant SEDIMA, Ets Guenon) et Jean-Claude RENAULT (CFE-CGC)

Nombre de participants : 10

Nombre de diplômés : 9

#### CQP Monteur en installation de traite

Jury du 31 août

Greta de l'Anjou (49)

Membres du jury : Raphaël LUCCHESI (représentant SEDIMA, Concept Elevage) et Mario LERICHE (CFDT)

Nombre de participants : 5

Nombre de diplômés : 5

(cf. article ci-dessous)

## Métiers spécialisés

### Des formations dédiées



Le jury et la 1<sup>ère</sup> promotion du CQP Monteur en installation de traite année 2015/2016.

Afin de répondre aux besoins de recrutement et professionnaliser les salariés des entreprises spécialisées dans les équipements d'élevage, le SEDIMA avec les partenaires sociaux de la branche a créé deux CQP. Le CQP Monteur en installation de traite (MIT) et le CQP Techniciens SAV en automatisme d'installation de traite.

La mise en œuvre de ses formations a été confié au GRETA de l'Anjou en collaboration avec ses partenaires (Chambres d'Agriculture, Agrilia, Institut de l'Elevage, lycée professionnel de Narcé).

Le GRETA ouvre, sur la période du 2 novembre 2016 au 31 août 2017, une seconde promotion du CQP Monteur en installation de traite (MIT) et lance le CQP Techniciens SAV en automatisme d'installation de traite.

Le monteur en installation de traite est un spécialiste chargé de monter, régler et dépanner les équipements de traite dans les exploitations

agricoles et les structures connexes à l'élevage. Il est par ailleurs capable d'assurer une installation électrique (câblage, branchement, mise en sécurité), et des travaux de plomberie (adduction d'eau, production d'eau chaude, réglages).

Le technicien SAV en automatismes d'installation de traite est un spécialiste chargé de mettre en service, programmer et réaliser le suivi de maintenance de tout type de process d'élevage laitier. Il a aussi la capacité de former l'éleveur à l'utilisation de la machine.

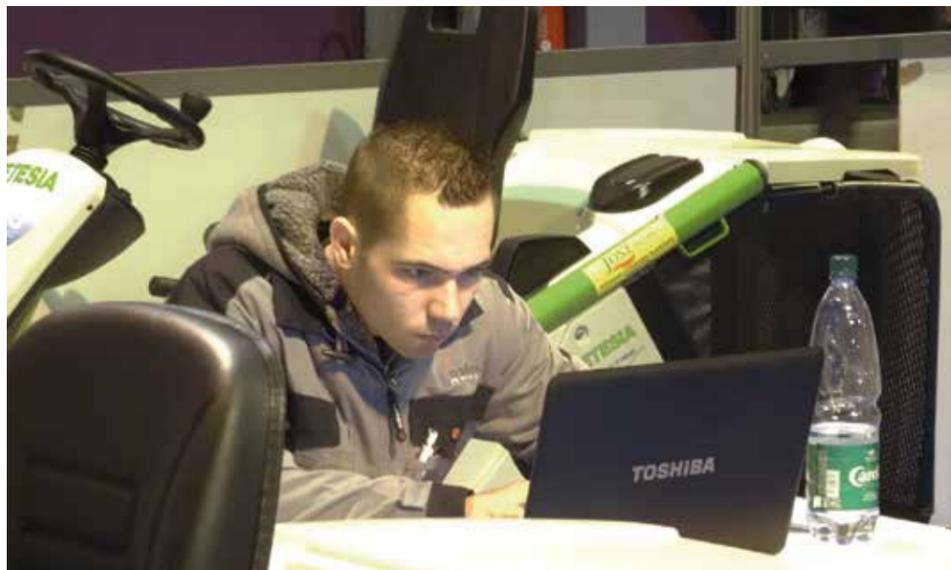
Ces formations sont accessibles en contrat de professionnalisation et période de professionnalisation dans leur globalité ou en modules de quelques heures suivant les compétences à développer.

Pour toute information : GRETA de l'Anjou  
Tatiana ROGER - 06 88 16 78 32  
tatiana.roger@ac-nantes.fr  
www.greta-paysdelaloire.fr

## Euroskills

service Formation du SEDIMA

### Thibaut LABOUTE en route pour les compétitions européennes



Comme on le voit sur la photo, Thibaut LABOUTE est déterminé pour représenter la France aux prochaines compétitions européennes des Euroskills en maintenance des matériels agricoles. Issu du podium des compétitions françaises de 2015, il travaille désormais dans l'entreprise familiale Proutheau Laboute (28).

Les compétitions auront lieu du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2016 à Göteborg en Suède et réuniront tous les candidats européens.

Au-delà des compétitions, les Skills sont aussi le moyen de comparer nos systèmes de formation en Europe et nos actions de promotion pour ce métier dans les différents pays.

Car les Skills ont aussi pour objet d'améliorer la qualité de la formation professionnelle en observant les pays voisins, leurs résultats, et en comparant leurs compétences aux nôtres.

Bonne chance à Thibaut qui se prépare activement à ses épreuves en anglais !



malakoff médéric  
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

### SEUL ORGANISME RECOMMANDÉ PAR LA BRANCHE SDLM POUR METTRE EN ŒUVRE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE LA BRANCHE

La loi de sécurisation du 14 juin 2013 prévoit la généralisation d'une complémentaire santé obligatoire à l'ensemble des salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Après plusieurs mois de négociation et à l'issue d'un appel d'offres, les partenaires sociaux de la branche SDLM, à laquelle appartient le SEDIMA, ont signé un accord qui recommande Malakoff Médéric (groupe de protection sociale) pour gérer et assurer votre nouveau régime frais de santé conventionnel.

#### Pourquoi choisir l'organisme recommandé ?

Pour être en conformité vis-à-vis des nouvelles réglementations et bénéficier :

- de garanties performantes à un coût intéressant,
- du maintien des taux de cotisations,
- de la prise en charge d'une partie de la cotisation de vos apprentis,
- de l'assurance que votre contrat sera piloté par vos représentants et évoluera au rythme des obligations conventionnelles.

Votre contact : **0 800 801 522** Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures

ou rendez-vous sur le site dédié à votre branche  
[www.malakoffmederic.com/entreprises/conventions-collectives/ccn-commerce-reparation-materiels-agricoles-sdlm/complementaire-sante.htm](http://www.malakoffmederic.com/entreprises/conventions-collectives/ccn-commerce-reparation-materiels-agricoles-sdlm/complementaire-sante.htm)

en bref

**Alliance : nouvelles dimensions**

Les salons de rentrée sont l'occasion pour Alliance Tire Group de présenter onze nouvelles dimensions de pneumatiques issus des technologies IF (improve flexion) et FV (very improve flexion) : des pneus capables de transporter de 20 à 40 % de charges en plus à 30 % de pression de gonflage en moins.

- A378 Agristar XL en dimension 600/70R34, A375 en dimension 800/65R32 et A365 en dimension 710/70R42 pour les tracteurs très puissants,
- Agriflex 372 IF High Speed Radial en dimension 800/70R32 pour les tracteurs grande vitesse, les moissonneuses-batteuses et les épandeurs,
- Agritransport 380 VF Flotation Radial en dimension 650/55R26.5, A885 en dimension 650/55R26.5 et A390 en dimension 710/50R30.5 pour le transport agricole,
- A363 IF en dimension 380/90R46 et A354 IF en dimension 480/80R50 pour les pulvérisateurs automoteurs,
- A580 en dimension 500/70R24 et A550 en dimension 460/70R24, pneu radial et pneu multi-usages pour l'industrie agricole.

**Claas achète Shredlage**

Le constructeur allemand vient d'acquiescer la technologie Shredlage qui porte le nom de la société américaine qui l'a brevetée. Ce procédé d'éclatement du maïs ensilage, de plus en plus utilisé par les éleveurs laitiers dans les régions peu herbagères, permet un ensilage du maïs avec des longueurs de coupe de 26 à 30 mm. Les rouleaux Shredlage sont fabriqués à l'usine Claas de Paderborn.

**Euromark : 25 ans d'existence**



Spécialisée dans la fabrication de désileuses, désileuses-pailleuses, pailleuses, mélangeuses et mélangeuses stationnaires, l'entreprise est basée à Bédée en Ille et Vilaine. Créée en 1991 par José LE HIR, la société opère l'année de son 25<sup>ème</sup> anniversaire un changement de direction. Ce sont les fils du fondateur, Marc et Olivier LE HIR, qui prennent le relais.

**Irium propose la dématérialisation des documents**

Le groupe Irium, éditeur d'ERP (logiciel de gestion) propose aux distributeurs de dématérialiser sur tablette leurs documents clients (devis, bons de commande, bons de livraison, ordres de réparation...) qu'ils peuvent directement faire signer. Le document est ensuite envoyé sous forme PDF dans le logiciel de gestion d'Irium qui le stocke dans le dossier client. Non seulement cette solution est écologique mais elle permet aux concessionnaires de gagner du temps tout en étant mieux organisés dans leur travail.

**JCB : résultats 2015**

Malgré un marché difficile en Europe et une croissance lente en Amérique du Nord, et à l'exception de l'Inde dont le marché repart à la hausse, la firme anglaise annonce un chiffre d'affaires de 2,34 milliards de £ (soit 3,48 milliards d'€) contre 2,51 milliards de £ l'année passée. Les ventes de machines s'élèvent à 59 844 unités contre 64 028 en 2014.

**Krone accueille son réseau dans ses nouveaux locaux**

En marge du salon InnovAgri, Joël FOUCHER (directeur de la filiale Krone France) et son équipe ont accueilli leur réseau de distributeurs dans leurs nouveaux locaux situés à Saint-Arnoult en Yvelines. Depuis fin juillet les locaux administratifs de Krone France sont opérationnels, les entrepôts dédiés aux pièces de rechange seront finis d'aménager début novembre, quant au show room (2 halls de 200 m<sup>2</sup> et 2 salles pour les formations techniques et commerciales) il sera en fonction dès la mi-octobre. 225 personnes (représentant 95 concessions sur les 160 qui compose le réseau français) ont pu découvrir la nouvelle équipe (36 personnes) constituée par Joël FOUCHER. Celle-ci devrait être complétée d'ici fin décembre pour atteindre 46 personnes.



**Case IH : Luxxum et Maxxum, la polyvalence**



Le nouveau-né du constructeur Case IH est un tracteur compact de 4 cylindres destiné aux exploitations de polyculture élevage. Fabriqué à Saint-Valentin en Autriche, le Luxxum sera disponible dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Il se décline en 3 modèles de 99 (Luxxum 100), 107 (Luxxum 110) et 117 ch (Luxxum 120). Il est pourvu d'un moteur FPT Industrial conforme à la norme stage IV (le traitement des gaz d'échappement se fait via la technologie Hi-eSCR sans filtre à particules). Il reçoit une transmission semi-powershift dotée de 32 rapports en marche avant et 32 en marche arrière avec inverseur sous charge réglable sur trois niveaux. En option, il s'équipe d'un pont avant suspendu. Issu des tracteurs de plus forte puissance, le Luxxum accueille un pare-brise avant monobloc, l'accoudoir ergonomique Multicontroller avec joystick supplémentaire permettant le contrôle du chargeur.

Le Maxxum nouvelle génération fait son entrée. La gamme comprend 14 modèles de 116 à 145 ch de puissance nominale qui se déclinent en 3 versions. La version standard (EP) est équipée d'un moteur 4 cylindres de 4,5 l de cylindrée. Les versions Multicontroller (MC) et à variation continue (CVX) ont un moteur 6 cylindres de 6,7 l de cylindrée. Ces moteurs sont conformes à la norme stage IV avec système Hi-eSCR sans filtre à particules. Les 2 premières versions bénéficient d'une transmission powershift à quatre rapport sous charges (16x16 ou 32x32 à vitesses lentes). Parmi les caractéristiques du Maxxum, on note un empattement de 2,64 m, un rayon de braquage de 5,5 m, un nouveau design avec une cabine à toit vitré haute visibilité, la suspension du pont avant, un éclairage de feux à leds à 360°, l'intégration de la technologie Isobus de classe II ou III sur le Maxxum CVX.



à propos

**Arnaud BOYER**



Il intègre la direction Sales & Marketing du groupe Manitou en tant que Vice-président marketing et développement produits. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et d'un MBA HEC, il a exercé des missions commerciales et de marketing dans le secteur automobile (chez Renault UK) et au sein de Case New Holland où il était depuis 2015 Directeur marketing services & communication.

**Yann CLOAREC**



C'est le nouveau Chef de région, division agricole, chez Ritchie Bros pour le secteur nord-est de la France. Agé de 44 ans, il a occupé ces 14 dernières années en concession le poste de commercial et responsable occasion. Il aura pour mission d'aider les distributeurs, les agri-

culteurs et les acteurs du secteur agricole à optimiser leurs parcs de matériels. La société Ritchie Bros est spécialiste de la vente aux enchères de matériels, industriels, agricoles et TP.

**Valérie Le ROY**



Entrée dans le groupe Comexposium en 1993, elle était ces 8 dernières années directrice de la communication du SIA (salon international de l'agriculture). Elle succède à Jacques GOUDEAU à la direction du salon.

**Jean-Charles LESCLIEUX**



Issu du monde agricole, âgé de 29 ans, il a rejoint l'équipe de Lemken France en tant que Chef produits dédié en France à la marque Bogballe. Lemken France importe depuis 2001 les épandeurs d'engrais du constructeur danois.

À chaque exploitation son pleinchamp.com

- Personnalisation par production et par région
- Des Services Experts haute précision
- Un réseau de plus de 600 partenaires agricoles

Consultable depuis votre MOBILE

**pleinchamp.com**  
Votre site d'expertise agricole.

Les Services Experts sont fournis par la société PLEINCHAMP SAS, au capital social de 3290 100 €, 12, place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex, RCS Nanterre 432 556 900, en se connectant directement ou indirectement au Site Internet de PLEINCHAMP SAS, www.pleinchamp.com ou au Site Internet Mobile de PLEINCHAMP SAS, m.pleinchamp.com. Tarifs, conditions d'abonnement et conditions générales d'utilisation disponibles sur le site. \* Disponible sur smartphones.

## Deutz-Fahr : made in Germany

C'est devant 1000 partenaires commerciaux et plus de 110 journalistes que Deutz-Fahr a présenté les tracteurs séries 6 et 7 qui seront produits à Lauingen en Allemagne au sein de la nouvelle usine Deutz-Fahr Land. Design moderne par Giugiaro, confort, technologie de pointe, cette génération de tracteurs s'apparente à leurs aînés de la série 9. Les premières livraisons en France seront effectives en fin d'année.



La gamme des tracteurs **série 6** comprend 6 modèles (6155, 6165, 6175, 6185, 6205, 6215) pourvus du moteur Deutz 6,1 l de cylindrée conforme à la norme Tier4 final, avec vanne EGR, système d'échappement des gaz à technologie SCR et filtre à particules passif. Un nouveau système de refroidissement en aluminium et un ventilateur visco-coupleur favorisent un rayonnement thermique supérieur.

Les tracteurs développent une puissance nominale de 156 à 212 ch et se déclinent en 2 empattements (2,76 m et 2,84 m), trois types de transmission : version mécanique semi-powershift avec 5 rapports 6 gammes en marche avant et 3 en marche arrière (30+15), version robotisée RCshift (30+15) ou version TTV à variation continue.



Deux aménagements de cabine sont disponibles : Maxivision et Maxivision 2 avec un nouveau tableau de bord et écran couleur 5 pouces « InfoCenter », un nouvel accoudoir comportant la poignée de commandes MaxCom, un groupe optique de 16 phares de travail atteignant 40 000 lumen, une visibilité à 360° et un toit ouvrant à 3 options (vert en polycarbonate, en verre absorbant les UV ou à sécurité FOPS).

Le pont avant suspendu possède 3 niveaux d'amortissement : suspension anti plongée et anti cabrage, suspension complète champs et route, suspension bloquée. Les modèles haut de gamme 6205 et 6215 sont équipés de freins à disques secs. Le système hydraulique comprend jusqu'à 5 soupapes à l'arrière et 2 à l'avant. La capacité maximale de la pompe hydraulique atteint 170 l/mn.

La série 6 adopte la technologie du guidage via le iMonitor 2.0 disponible avec un écran 8 ou 12 pouces.

La **série 7** nouvelle génération bénéficie des mêmes avancées technologiques que la série 6. Elle comporte 2 modèles (7230 et 7250) d'une puissance nominale de 214 et 230 ch, et maximale de 226 et 246 ch. Elle reçoit exclusivement la transmission à variation continue ZF, la cabine Maxivision 2, le pont avant suspendu et le système de freinage Anti-Dive. Son empattement est de 2,87 m.



## Lemken : une pluie de nouveautés



A partir de 2017, le constructeur allemand propose sur ses charrues semi-portées le système de réglage Optiline permettant d'améliorer la traction en ligne droite tout en économisant jusqu'à 10 % de carburant. Cette innovation concerne la charrue **Diamant 11** de 5 à 9 corps. Un vérin hydraulique installé en tête d'attelage 3 points de la charrue transmet du couple de rotation au tracteur pour compenser le déport latéral. La ligne de traction tracteur/charrue se déplace ainsi vers le milieu de l'essieu du tracteur pour réduire sa contrainte latérale. Le report de charge est en option.



La gamme du déchaumeur à disques indépendants **Rubin 12** qui existe en 4, 5 et 6 m de largeur de travail s'élargit avec l'arrivée d'une version 7 m. Il dispose entre autres de deux rangées de disques concaves crénelés d'un diamètre de 736 mm travaillant jusqu'à 20 cm de profondeur. L'agencement symétrique des disques facilite leur inclinaison de 20° par rapport au sol et leur position oblique à 16° par rapport à la direction d'avancement. Le réglage hydraulique de la profondeur de travail est disponible de série.



Un nouveau design et des évolutions technologiques caractérisent le semoir **Solitaire 25**. Il arrive sur le marché en version semi-portée repliable avec des largeurs de travail de 4 à 6 m. Sa nouvelle trémie en polymère a une capacité de 3000 l. Il adopte le système de mise en terre de la semence à double disques Optidisc. Chaque unité de dosage est entraînée individuellement et électriquement. Ajustement de la vitesse de distribution, étalonnage automatique, gestion des coupures de tronçons sont gérés en cabine par le boîtier EcoDrill avec écran tactile de 4,8 pouces ou la version Isobus MegaDrill couplée au terminal CCI-200. Avec un attelage à 3 points spécifique, le Solitaire peut être combiné à d'autres machines de travail du sol tel que le semoir monograine Azurit.



Le semoir monograine de précision **Azurit** doté du système de positionnement de graines DeltaRow fait son entrée en 2017. Le concept répartit les graines en quinconces sur deux rangs espacés de 12,5 cm l'un de l'autre permettant à la plante de disposer de 70 % d'espace supplémentaire pour s'alimenter en eau et nutriments. Ce matériel capable de travailler à 15 km/h adopte le dispositif de distribution « seed on demand » (graine à la demande), la gestion de tronçons, le jalonnage automatique.



Le pulvérisateur traîné **Vega** développé par Lemken est disponible en 3000, 4000 et 5000 l avec une rampe SEH en aluminium, de 15 à 30 m de large, à repliage vertical. Le timon du Vega existe en version traction haute ou basse avec suspension hydraulique pour une amplitude de 30 cm à 3 m. Ce pulvérisateur se caractérise par un centre de gravité bas permettant une stabilité permanente. Le bac d'incorporation et le centre de commande sont intégrés sur son côté gauche. Les vannes sont commandées électriquement depuis le terminal CCI-200.

**Série M7001**

Riche de 12 modèles avec des puissances allant de 130 à 175 ch ainsi que deux types de transmissions K-VT et K-Power Plus, la nouvelle série M7001 répond aux dernières normes anti-pollution. Tout en conservant leur simplicité d'utilisation, ces nouveaux tracteurs embarquent les dernières technologies : variation continue, GPS, automatismes de bout de champs, pour ne citer que les principales. Avec une garantie constructeur minimum de 3 ans, les nouveaux tracteurs M7001 sauront satisfaire les attentes des plus exigeants.

**MADE IN & FOR EUROPE**  
Fabrique en et pour l'Europe

5 ans GARANTIE Kubota

OFFRE CREDIT Kubota  
- Crédit  
- Crédit bail  
- Location

CREDIT Kubota 2016

**Kubota Serenity**

**Kubota**  
www.kubota-eu.com

\* Garantie constructeur 3 ans + 2 ans d'extension ou 4000h selon conditions tarifaires.  
\*\* Pour plus de renseignements, contactez votre Distributeur KUBOTA